

 Nous  
contacter



Vie communale    Projet de Ville    Commerce    Mobilité    Sécurité    Environnement    Urbanisme    Travaux    Propreté    Emploi    Logement    Quartier    Sports    Jeunesse    Social    Culture  
Enseignement    Tourisme    civil    Etat    International    Finances

## Communiqué Collège du 25/09/2015

### Collège communal de la Ville de Liège du vendredi 25 septembre 2015

Le Collège Communal de la Ville de Liège s'est réuni à l'Hôtel de Ville, ce vendredi 25 septembre 2015, sous la présidence de M. Willy Demeyer, Bourgmestre.

- La mobilité dans le quartier Saint-Léonard : l'affaire de tous!
- Partenariat local de Prévention « Belle Jardinière » : première évaluation

### La mobilité dans le quartier Saint-Léonard : l'affaire de tous!

Le Collège s'est penché sur les difficultés de mobilité engendrées depuis la rentrée par la progression du chantier de la rue St-Léonard.

Vu l'importance de celui-ci, la configuration géographique du quartier et la densité de véhicules empruntant cette entrée de Ville, le Collège, à travers son Echevin en charge des travaux, Roland Léonard, a mis en place une série d'outils de concertation et d'information des riverains et commerçants.

De nombreuses rencontres ont ainsi été organisées depuis un an et demi, le feuillet « Info Travaux » est régulièrement mis à jour et distribué en toutes-boîtes aux habitants. Des améliorations constantes sont apportées en fonction des remarques formulées. Ce fut le cas récemment avec les commerçants de l'artère principale.

Dans ce dossier, le souhait du Collège a toujours été de privilégier le maintien de la desserte des bus à l'intérieur du quartier. Ce qui explique que le chantier ait progressé dans le sens Coronmeuse vers la Place des Déportés. Ce phasage entraîne actuellement des difficultés de circulation dans le quartier, dues au report de circulation et ce, principalement pour les bus.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, un nouveau plan de circulation a été mis en œuvre. Le maintien de la desserte des transports en commun à l'intérieur du quartier implique que ceux-ci empruntent désormais de nouvelles rues.

Vu la configuration du quartier et l'étroitesse de certaines rues, il est primordial que les riverains soient attentifs au respect de la signalisation en vigueur pour permettre la fluidité du trafic.

Le Collège a reçu de nombreuses réclamations quant au manque de respect des interdictions de stationnement, parfois à leur mauvaise visibilité mais aussi à l'incivilité qui prévaut parfois chez certains riverains.

Afin de remédier au plus vite à cette situation et d'éviter des situations dangereuses notamment pour les usagers faibles, le Bourgmestre a chargé le Chef de Corps de la Police locale de prendre des mesures particulières.

Les services de police (service signalisation, brigade moto et commissariat de quartier) ont déjà pris une série de mesures :

- Le service signalisation a procédé ce jeudi, avec un représentant du service Travaux, à une vérification complète de la nouvelle signalisation dans le quartier. Lorsque c'était nécessaire, celle-ci a été rendue plus visible, plus facilement compréhensible par les automobilistes.
- Le stationnement alternatif dans certaines rues a été, temporairement, supprimé. Le stationnement n'y est donc plus autorisé que d'un seul côté.
- Le Commissariat de quartier a eu une réunion avec le Comité de quartier le jeudi 24 septembre pour présenter les nouvelles mesures. Il a été demandé au Comité d'insister auprès des riverains sur leur nécessaire collaboration au respect des mesures de circulation prises et ce, au bénéfice premier des habitants et de leur sécurité.

Une surveillance particulière sera également mise en œuvre dès ce vendredi :

- La Brigade moto sera présente aux heures de pointe (matin et soir) pour assurer la fluidité du trafic et 2 Inspecteurs de quartier veilleront à ce que l'axe Lamarck – Franchimontois – Marengo et Quai St Léonard soit dégagé / accessible aux heures de pointe.

La Police rappelle que l'ensemble des mesures de circulation sont consultables sur son site Internet : <http://www.policeliège.be/pdf/travaux.pdf>. Celles relatives au quartier St-Léonard étant particulièrement nombreuses, pour des raisons de lisibilité, il était difficilement envisageable de les intégrer au dernier "Info Travaux" (4 pages A4 !).

Ces informations seront également mises en ligne sur le site de la Ville.

Tous les matins, la Police locale assure le radio guidage sur les ondes de VivaCité.



---

## **Partenariat local de Prévention « Belle Jardinière » : première évaluation**

---

Depuis le mois de juillet 2015, le quartier de la « Belle Jardinière » à Angleur, bénéficie, à la demande de ses habitants, d'un partenariat local de prévention. Celui-ci associe les riverains, la Police locale et le Plan de prévention de la Ville.

L'objectif d'un PLP est de :

- renforcer le sentiment de sécurité et la cohésion sociale
- augmenter la pro activité des services de police et de prévention
- mener des actions de prévention - sensibiliser les habitants aux mesures à prendre diminuer la criminalité
- assurer une communication efficace (police – prévention – habitants)

Ce mardi 29 septembre à 19h au Château de Péralta, les habitants du quartier sont invités à participer à une soirée publique reprenant une information complète, les objectifs et la première évaluation du partenariat.

